

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE
POUR L'ACQUISITION D'UN PIEGE A MOUSTIQUE DE TYPE ASPIRATEUR**

La Ville de Décines-Charpieu est engagée dans la lutte contre la prolifération du moustique et notamment du moustique-tigre.

Dans ce cadre, la Ville a fixé le montant maximum de l'aide financière à 75 € pour l'acquisition d'un piège type aspirateur, avec un plafonnement du taux de prise en charge à 50% de la valeur du piège acheté.

Le piège ne devra pas fonctionner avec des insecticides, des pesticides ou de l'émission de CO2. Cette action étant une mesure compensatoire aux bons gestes quotidiens pour éviter l'eau stagnante, le bénéficiaire de l'aide s'engage à les adopter.

Le demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

Code Postal : 69150 DECINES-CHARPIEU

Tél :

.....

Courriel :

Pièces à fournir

- Le présent formulaire dûment complété ;
- Deux exemplaires de la convention dûment complétés et signés ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- La copie de la facture nominative acquittée du piège de type aspirateur et conforme aux caractéristiques précitées (aucun ticket de caisse ne sera accepté) ;
- L'attestation sur l'honneur dûment signée ;
- Un RIB ;